

FACTURE d'électricité tarif jaune

Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 20

NOUS CONTACTER

Votre gestionnaire de contrat : Stéphanie MASSIANI
Par téléphone : 04 95 29 70 00
Par internet : corse.edf.fr

Vos références :
- pour tout contact : 257 000000001234
- pour tout paiement : 257 0 0000000252 0012260005

ROTISSERIE ARRIGO
LOT BELVEDERE
20000 AJACCIO



contrat n° 2208	
client titulaire	SARL ROTISSERIE ARRIGO
espace de livraison	ROTISSERIE ARRIGO LOT BELVEDERE AJACCIO
offre	tarif jaune
service	base
version	moyennes utilisations
puissances souscrites	P : 42 kVA HPH : 42 kVA HCH : 42 kVA HPE : 42 kVA HCE : 42 kVA
Puissance réduite	42 kVA

facture n° 19460605E du 01/01/2024

électricité du 01/12/2023 au 01/01/2024 : 6 786 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 38 kVA (détails au verso)

total HT	1 571,67 €
TVA	159,47 €
autres taxes	22,98 €

total TTC 1 754,12 €

Ce montant sera prélevé à partir du 31/01/2024

Date approximative du prochain relevé 05/02/2024
Date approximative de la prochaine facture ... 02/02/2024

rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : ROTISSERIE ARRIGO

IBAN (RIB International) : FR76 3000 3002 79XX XXXX XXXX X38

BIC : SOGEFRPPXXX

1 Contrat EDF Entreprise

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Entreprise, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures et les tarifs et services d'électricité. Numéro vert à composer pour payer vos factures par Carte Bancaire.

2 Références

Le numéro « pour tout contact » est à rappeler pour toute correspondance avec EDF. Le numéro « pour tout paiement » vous est utile pour vos paiements (notamment les 14 premiers chiffres pour les paiements par téléphone).

3 Essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, le type de contrat, la puissance souscrite, les services souscrits... Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation.

4 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures. Elle peut être différente de l'adresse de consommation.

5 Identification de la facture

Nature du document (facture, avoir, souscription, cessation, régularisation...), numéro et date d'émission.

6 Synthèse

Nature du document (facture, avoir, souscription, cessation, régularisation...), numéro et date d'émission.

7 Moyen de paiement

Vous retrouvez dans cette synthèse votre consommation (en kWh et en €), le récapitulatif des taxes, la somme à payer en TTC ainsi que la date limite de règlement de votre facture ou de remboursement s'il s'agit d'un avoir.

Vous trouvez également la date de la prochaine relève de votre compteur par un technicien EDF et celle de la prochaine facture.

8 Code barre de paiement

Ce code barre permet de vous identifier lors d'un paiement à une borne de paiement.

1 Détail abonnement et consommations

Cette rubrique vous indique le montant de votre abonnement, de vos consommations et des services et prestations souscrits le cas échéant pour l'ensemble de la période facturée. Le numéro de votre compteur est également indiqué dans cette partie. Dans la partie « consommations », vous trouverez le nouvel index de votre compteur.

2 Taxes et contribution

Les taxes et contributions sont collectées pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- **CSPE** (Contribution au Service Public de l'Électricité) est une taxe, proportionnelle à la consommation d'électricité. Son taux est fixé dans le cadre d'une loi de finances. Elle est reversée au budget général de l'État.

- **CTA** (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au montant HT de la part fixe de l'acheminement de l'électricité. Elle est reversée à la CNIEG (Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières).

- **L'OM** (Octroi de Mer) et **l'OMR** (Octroi de Mer Régional) sont des taxes sur les produits importés dans les DROM et sur les ventes de biens produits localement. Elles s'appliquent sur le montant hors TVA et hors accises de la facture. Les taux de l'OM et l'OMR sont fixés par les Conseils Régionaux. Ces taxes sont reversées à l'administration des douanes.

- **La TVA** (Taxe sur la Valeur Ajoutée) est un impôt collecté par EDF pour le compte de l'État. Elle s'applique sur 100% de la facture y compris les taxes (hors OM/ OMR et la TVA elle-même).

3 Communication

Cette rubrique reprend les mentions légales relatives à la facture et à la gestion de votre contrat. Est également indiquée la période pendant laquelle vous pouvez communiquer à EDF vos index auto-relevés pour que votre prochaine facture soit basée sur votre consommation réelle. Vous y retrouverez éventuellement des informations utiles pour payer votre facture.

part fixe		€/kVA/an	montant en €			
abonnement du 1 janvier 2024 au 31 janvier 2024 (puissance réduite de 42 kVA)		40,44	141,54			
part variable		c€/kWh	montant en €			
postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/12/2023 au 01/01/2024				compteur n° 027336034794		
HPH	464 100	468 847	1	4 747	23,045	1 093,95
HCH	70 604	72 643	1	2 039	15,442	314,86
prestations			montant en €			
location de comptage du 1 janvier 2024 au 31 janvier 2024			21,32			
total HT			1 571,67			
Taxes et contributions		assiette	taux	montant en €		
Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)		6 786	0,0005 €/kWh	3,39		
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		89,32	21,93 %	19,59		
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) intermédiaire		1 594,65	10,00 %	159,47		
total TTC				1 754,12		

communication

Les tarifs ont évolué au 1er août 2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet corse.edf.fr

- **part acheminement HT** : 411,60 €
- **tice / cpspe** (taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité / contribution aux charges du service public de l'électricité) : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux services des douanes.
- **cta** (contribution tarifaire d'acheminement) : 21,93 % de la part acheminement de l'abonnement

3

références internes